

NOVEMBRE 2015

# Vivre à Tauxières-Mutry

## Bulletin municipal d'informations

Edité par :

Mairie de Tauxières-Mutry  
Place Nungesser et Coli  
51150 Tauxières-Mutry

Tél : 03.26.57.03.00  
Fax : 09.70.61.62.70

[tauxieres.mutry@wanadoo.fr](mailto:tauxieres.mutry@wanadoo.fr)

### Horaires Secrétariat :

Lundi 8h-12h 13h30-18h

Jeudi 8h-12h 13h30-17h

### Permanence du maire :

Sur rdv le lundi ou le soir

### Edito du Maire :

Le 19 octobre dernier, votre conseil municipal a voté, à l'unanimité, la création d'une commune nouvelle nommée « VAL DE LIVRE » regroupant les communes de LOUVOIS et de TAUXIERES-MUTRY qui ne disparaissent pas pour autant.

Il me semble que dans le contexte actuel d'évolution de nos territoires, il était important de faire ce choix. En effet, à la suite de la création des nouvelles grandes régions, l'état a demandé aux préfets de revoir les schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) en leur demandant d'augmenter la taille des structures les composant. Personnellement, je regrette la méthode employée dans le cadre de cette réforme qui fait ressortir un manque de concertation et une certaine improvisation mais il faut nous y adapter car nos petites communes sont les principales perdantes de ces évolutions.

En ce qui nous concerne, le projet de M. le Préfet est de nous regrouper avec les communautés de communes d'Epernay et de Vertus afin de former au 1<sup>er</sup> janvier 2017 un ensemble de 64 communes pour 64300 habitants. Epernay est effectivement notre bassin de vie mais regrouper si rapidement des collectivités qui ont des compétences et une fiscalité différentes me paraît compliqué.

Il nous faudra donc avoir une représentation satisfaisante au sein de cette structure et notre passage en commune nouvelle va nous permettre d'être la 23<sup>ème</sup> commune en termes de population de ce regroupement ; je regrette toutefois le choix de FONTAINE sur AY de ne pas nous rejoindre car nous aurions alors formé la 12<sup>ème</sup> commune de cette entité.

Le vote du 19 octobre a aussi été l'occasion de ratifier la charte, liée à la naissance de cette commune nouvelle, qui définit les principaux engagements suivants :

- préserver l'identité de nos communes
- pérenniser les services publics de proximité
- maîtriser les impôts locaux
- assurer un développement raisonné et harmonieux de nos villages.

D'autre part, cette évolution va nous permettre de préserver un budget d'investissement cohérent grâce au maintien des dotations de l'état et aux différentes mutualisations que nous devrions pouvoir réaliser et qui devraient engendrer des économies. La première de ces mutualisations aura lieu le 23 janvier 2016 avec l'organisation d'une cérémonie de vœux commune qui se déroulera au groupe scolaire.

Je pense donc que cet acte fondateur était nécessaire et je remercie le conseil municipal qui a su faire preuve d'une grande responsabilité à l'occasion de ce vote historique.

### Marché de Noël :

Le marché de Noël intercommunal aura lieu le dimanche 29 novembre à Nanteuil la Forêt

### Assainissement :

Nous vous rappelons que vous pouvez raccorder votre habitation au réseau d'assainissement collectif et ce dans un délai de deux ans. Il est conseillé de faire ensuite vider votre fosse septique et de la remplir de sable ou d'eau afin d'éviter un éventuel effondrement.

## Embellissement du village :

Dans le cadre de l'embellissement et du fleurissement de notre village, nous avons obtenu un prix d'encouragement de la part du département. Il récompense les efforts faits par les employés communaux ainsi que la commission environnement pour l'amélioration de notre cadre de vie.



## Terrain Multisports :

Un terrain multisports est désormais accessible aux habitants des communes de FONTAINE SUR AY, LOUVOIS ET TAUXIERES-MUTRY à l'arrière du groupe scolaire. Il permet la pratique du football, du basketball, du handball, du volleyball et du tennis (une gestion de l'utilisation du filet reste à établir pour ces deux derniers sports). L'utilisation de cet espace est sous la responsabilité des parents pour les mineurs et doit se faire dans le respect du matériel et des riverains. Des bancs et des poubelles seront prochainement mis en place à proximité. Un travail d'aménagement des abords reste à faire.

## Travaux :

- Des travaux de réfection des trottoirs de la rue de la tournelle ont été réalisés. Afin d'améliorer l'embellissement de cette rue, des espaces verts vont être créés. Ils vont permettre la mise en place d'un Taxus baccata qui est un conifère symbole de l'immortalité et à l'origine du nom de Tauxières. Un banc sera mis en place au pied de cet arbre.
- Afin de respecter les règles d'accessibilité de la voirie, la rue du lavoir et l'allée des rouselots vont être placées en zone partagée ce qui imposera une limitation à 20 km/h. Une signalisation spécifique sera prochainement mise en place.
- La rénovation de l'éclairage public est effective ou en cours de réalisation rue saint Denis, rue d'Avenay, rue de l'Eglise et au bas de la rue du Poncet. L'enfouissement des réseaux a été conjointement réalisé rue Saint Denis et rue d'Avenay.
- Un éclairage a été mis en place rue du général de gaulle afin d'apporter une luminosité plus importante au niveau de l'arrêt de bus et du passage protégé. Quelques réglages restent à faire.
- Une consultation a été lancée afin de recruter un maître d'œuvre chargé de l'étude de réhabilitation de la rue des closeraies et de la rue de Mutry en vue de déposer un dossier de financement début 2016.
- Un programme de réfection des différentes voiries touchées par les travaux d'assainissement a été défini en collaboration avec l'entreprise Gorez. L'achèvement de ce programme sera certainement reporté au printemps

## Dégradations :

Des dégradations ont été constatées sur un vitrail de l'église ainsi que sur certaines tombes du cimetière. Une surveillance accrue est mise en place et la commune portera plainte en cas de récidive.

## Elections régionales :

Les élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre. Le bureau de vote sera installé au foyer rural et sera ouvert de 8h à 18h. Les personnes intéressées pour assurer la tenue de ce bureau peuvent se faire connaître au secrétariat ou auprès de Francine Galimand.



6 et 13  
Décembre 2015

## Evènements à Tauxières-Mutry :

**11 novembre** : dépôt de gerbe à 10 h au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur au foyer rural

**22 novembre** : Repas des aînés au foyer rural

**29 août** : 150 personnes ont assisté au concert des Mountain Mens à la coopérative viticole. Celui-ci était précédé d'une visite de la distillerie Guillon à Louvois

